

**Financement**Formation professionnelle continue  
Non conventionnée / sans dispositif**Organisme responsable et contact**LES COMPAGNONS DU DEVOIR  
NOUVELLE-AQUITAINE  
**Lise COUTIN**  
05.32.09.07.48  
lcoutin@compagnons-du-devoir.com**Accès à la formation****Publics visés :**Demandeur d'emploi  
Jeune de moins de 26 ans  
Personne handicapée  
Salarié(e)  
Actif(ve) non salarié(e)**Sélection :**

Entretien

**Niveau d'entrée requis :**

Niveau 3 : CAP, BEP (Niveau 3 européen)

**Conditions d'accès :**

CAP ou BEP du métier validé

**Prérequis pédagogiques :**

Non renseigné

**Contrat de professionnalisation possible ?**

Oui

**Objectif de la formation**

Le titulaire de ce diplôme est un professionnel hautement qualifié. Il intervient dans la réalisation, la réhabilitation et la restauration de charpentes et de tous types de structures en bois. Il en assure le suivi et l'entretien. Tout d'abord, il participe au diagnostic de l'existant et à l'étude de faisabilité du projet que ce soit sur du contemporain ou sur des ouvrages du patrimoine architectural. Ensuite, il partage son temps entre l'atelier et le chantier. En atelier, il prépare, organise et prend en charge la fabrication d'ouvrages tels que les escaliers, abris de jardin, revêtements de façade ; sur chantier, il monte des charpentes, des étalements. Il peut travailler dans une entreprise artisanale, une PME ou une PMI du secteur. Après quelques années d'expérience, il évolue vers la qualification de maître ouvrier et assure la fonction de chef d'équipe.

**Contenu et modalités d'organisation**

**PREMIERE ANNEE** - Intégrer son activité dans un contexte historique et géographique - Réaliser un ouvrage de comble à raccord en face aplomb - Utiliser l'outil informatique pour l'organisation et la préparation d'un chantier - Manipuler l'outil CAO en 2D pour la réalisation d'une étude et concevoir un ouvrage au regard des réglementations thermiques - Réaliser une structure de comble simple - Concevoir des structures à ossature bois - SST - Montage, démontage, réception, utilisation et maintenance d'échafaudages fixes - Concevoir une charpente de comble habitable - Réaliser une ossature bois - Concevoir et réaliser des vœtures de façade et d'isolation rapportée (ITE) - Concevoir et réaliser une terrasse bois - Analyser une situation de travail et préparer son intervention **DEUXIEME ANNEE** - Réaliser un ouvrage de raccord sur taseau - Réaliser un ouvrage de raccord à devers - Réaliser un dossier d'exécution et une partie des plans de chantier d'un coffrage à l'aide d'un logiciel de CAO - Calculer et dimensionner une structure à l'aide d'un logiciel - Tracer et réaliser des excaliers droits et balancés - Etudier et préparer un chantier de construction bois - Concevoir une maison individuelle bois - Réaliser un dossier d'exécution d'une structure bois à étage - Réaliser un ouvrage de comble rapporté de type lucarne - Réaliser un ouvrage à l'aide d'outils numériques CFAO - Réaliser un ouvrage à éléments courbes - Préparer le diplôme BP CHARPENTIER

Commentaires sur la durée hebdomadaire

Selon niveau

Parcours de formation personnalisable ?

Oui

Type de parcours

Mixte

**Validation(s) Visée(s)****BP charpentier bois - Niveau 4 : Baccalauréat (Niveau 4 européen)****Et après ?**

Suite de parcours

Non renseigné

**Calendrier des sessions**

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
<b>00196190</b>	du 01/09/2020 au 30/06/2022	La Rochelle (17)	LES COMPAGNONS DU DEVOIR NOUVELLE-AQUITAINE		Non éligible	 
<b>00276751</b>	du 05/09/2022 au 28/06/2024	La Rochelle (17)	LES COMPAGNONS DU DEVOIR NOUVELLE-AQUITAINE		Non éligible	 
<b>00341055</b>	du 01/09/2023 au 30/06/2025	La Rochelle (17)	LES COMPAGNONS DU DEVOIR NOUVELLE-AQUITAINE		Non éligible	

00427817

du 02/09/2024 au  
30/06/2026

La Rochelle  
(17)

LES COMPAGNONS  
DU DEVOIR  
NOUVELLE-  
AQUITAINE

Non  
éligible



00535746

du 01/09/2025 au  
02/07/2027

La Rochelle  
(17)

LES COMPAGNONS  
DU DEVOIR  
NOUVELLE-  
AQUITAINE

Non  
éligible

